



Compte-rendu du conseil municipal du 5 février 2015

Ce compte rendu sommaire vous permet de connaître l'ensemble des décisions prises par le Conseil Municipal d'Assieu.

Absents/excusés : J.FIGUET, M.DELHOMME, M.VITTOZ (donne procuration à K.MOINE)

Délibération n° 10 : Acquisition

Monsieur le maire indique au conseil que pour mettre en place un chemin piétonnier et un alignement, dans le lotissement « Le Clos d'Angèle », il convient d'acquérir les parcelles suivantes :

- AM 397, les Artilliers pour une surface de 02a 72 ca
- AM 398, les Artilliers pour une surface de 01a 27 ca
- AM 403, les Artilliers pour une surface de 01a 00ca
- AM 405, les Artilliers pour une surface de 01a 73 ca
- AM 406, les Artilliers pour une surface de 30 ca
- AM 407, les Artilliers pour une surface de 19 ca
- AM 415, 12 rue des Artilliers pour une surface de 03a 12ca
- AM 416, 12 rue des Artilliers pour une surface de 89 ca
- AM 417, 12 rue des Artilliers pour une surface de 23 ca

La surface totale acquise est de 11 a 45 ca

Le prix de la cession est consentie à l'euro symbolique aucun versement ne sera effectué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DECIDE de l'acquisition gratuite des parcelles énoncées ci-dessus

INDIQUE qu'un acte en la forme administrative sera dressé,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte relatif à cette acquisition gratuite

Débat des orientations budgétaires

Isabelle Bonnard expose le bilan financier de TAP.

Recettes 26 771€ / Dépenses 24 403€.

Le conseil est informé que les aides de l'état ne seront pas renouvelées à partir de septembre 2016.

Valérie Besset expose le projet du budget du CCAS

Budgétisé : dépenses 22 330€ / recettes 22 300€

Louis Monnet expose le projet de budget communal 2016 qui sera affiné d'ici le vote du budget qui aura lieu le 25 mars 2016.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	626 414€	319 151€
Recettes	741 681€	275 057€

Total disponible pour les investissements 2016 : 213 863€

Louis Monnet propose une liste de projets d'investissements à envisager selon l'ordre de priorité. Les projets sont ici cités sans ordre de priorité :

- Achat d'un transpalette
- Panneaux d'affichage
- L'étude d'aménagement des travaux du stade
- Achat de terrain
- Achat écran vidéo
- Clôture parking école maternelle
- Dalle pour benne à verres
- Engazonnement du cimetière
- Achat isoloir et d'urne pour les élections
- Plaque de rue et numéro
- Table pour le périscolaire
- Achat pour fonctionnement du pédibus comme panneau de ligne
- Changement de portes extérieures de l'école maternelle

- **Balcon des vignes** : le lotisseur souhaite la suppression du cheminement piéton mais il ferait un aménagement de sécurité rue des Crès (plateau). Les élus sont d'accord pour la suppression du cheminement piéton.

- **PLU** : réunions passées avec la DDT et le SCOT. Le dossier est à revoir sinon il y aura un avis négatif sur le PLU : 90 logements dans les OAP et 20 hors OAP étaient prévus. Mais certains lotissements déjà existants vont être intégrés dans le décompte.
La commission va retravailler le projet pour présenter un nouveau projet aux organismes DDT et SCOT.

- **Voierie** : Pascal Pillez expose les travaux envisagés :
 - Réfection de la chaussée rue des Artillers en 2016/2017
 - Rue des Crès cheminement piétonner en 2016/2017
 - Trottoirs rue des Trievoz : printemps 2016
 - Goudronnage rue des Crès en 2016
 - Pas de prise en charge par la CCPR des sécurités à l'entrée du village
 - Trottoir rue des bruyères décalé en 2017/2018 car le busage du fossé nécessite une étude « loi sur l'eau »

Fin de séance à 23h40

Prochain Conseil Municipal 15 mars 2016 à 19h

Site Internet : WWW.mairie-assieu.com